

Réminiscence du jeûne fédéral : le gâteau aux pruneaux

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 38

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 22 septembre 1917 : — Paysage archaïque (Hector Golay). — Dein on cimetiro (Marc à Louis). — Dans le champ du passé (Buffon). — Rémémorance du Jeune fédéral. — Dou fo novi (Tebi di j'elyudzo). — Minet philosophe (Emmanuel Moraz). — Si ça se décroche !... (C. P.). — Feuilleton : Les traditions valaisannes (Maurice Gabud), suite.

PAYSAGE ARCHAÏQUE

Les vers suivants nous ont été aimablement communiqués par un de nos abonnés. Ils ont pour auteur feu M. Hector Golay, greffier de la Justice de paix, au Brassus.

En profils indécis, dans ses replis sans nombre,
Là-bas, le vieux Jura ondoie à l'horizon.
Salut ! o bleu lointain, vallée et forêt sombre,
Bois cheus, vieux sapins qui couvrez de votre ombre
Et la timide fleur et le rude gazon.
Salut ! lac argenté dont les ondes captives,
Sous ton ciel apaisé, roulent leurs voix plaintives,
Frais miroir qui, le soir, réfléchissant tes rives,
D'or, de neige ou d'azur brille en chaque saison.

Ces berges, ces côbeaux, verte et fraîche ceinture,
A tes flots endormis font un cadre charmant ;
Les rochers, devant toi, sous leur forte carure
Dans leurs froids souterrains, ouvrent la route
[obscurer]
Où ta vague s'abîme et roule en écumant.
Une cime, plus haut, sombre, puissante, altière,
Soulèvant à demi son large flanc de pierre,
Comme un sphinx accroupi qui veille à la frontière
Semble se recueillir sous le bleu firmament.

O lac ! les pas humains sur ta rive ignorée,
Jadis, ne troublaient pas tes hôtes ; ils étaient rois !
A tes eaux s'abreuvaient la chevrete altérée,
Et l'écho solitaire et la source éplorée [droits].
Gardaient seuls, en ces lieux, leur retraite et leurs
Mais la prière, un jour, cherchant la solitude,
Arrêta son regard sur ce sol âpre et rude,
Eleve ces vieux murs que le siècle dénude
Et dressa son autel à l'ombre de la croix.

Antique et sombre tour, vestige d'un autre âge,
Habitée par l'oubli, blanchi par tant d'hivers,
Quand tes murs s'élevaient sur son pauvre rivage
Qu'il devait être frais, poétique et sauvage
Ce petit lac dormant au fond des bois déserts.
Les brises qui passaient au pied du monastère
Portaient au seul écho l'accent de la prière,
Et la vierge forêt lui prêtant son mystère
Encadraient ses flots bleus de sapins toujours verts.

Mais bientôt dans ces lieux vint passer la cognée
Les ombrages profonds firent place au soleil ;
Sur la terre nouvelle et de chaleur baignée,
Le semeur répandit son orge à la poignée
Et l'oiseau du sillon vint chanter au réveil.
Puis, des groupes pressés d'enfants à têtes blondes,
Jetant leurs cris joyeux où balançant leurs rondes,
Aux soubriols de la brise, au murmure des ondes
Sortirent les vallons d'un sourd et long sommeil.

Depuis le soir lointain où seul, perdu dans l'ombre,
Brilla le premier feu d'un courageux berger,
Le désert s'est peuplé : de ses lampes sans nombre

Le génie, aujourd'hui, vient semer la nuit sombre,
Et dans chaque foyer travailler et songer.

Gardez-vous, ô forêt ! ô bleu lac ! ô vallée !
Vos paisibles grandeurs dans la nuit étoilée,
Inspirez à notre âme une sainte envolée,
Et la foi plus ardente à l'heure du danger.

HECTOR GOLAY.

DEIN ON CEMETIRO

Lè dzein de la coumouna de Rollietsat et
clliu de Medzeipau pouàvnt ni sè chein-
tre ni sè vère. Dein lè z'abbayé, se sè tro-
vâve dein lo cabaret on Rollietsat et on Medze-
piaulliau l'étâi su que lâi avâi 'na nièze et sè
faillâi rolhî po fini. Assèbin lè dzouvent de Rol-
lietsat n'avant jamais voulu preindre fenna à
Medzeipau ; et on n'avâi jamé yu onna Rolliet-
satâie maryâ on Medzeipiaulliau.

L'étant dan dâi dzein bin contréro, mâ que
sè resseimbliauvnt tot parâi por quôie : lè z'hom-
mo dâi duve coumoune l'amâvant bin levâ lo
câodo et bâire lau verro et lè fenne tot lau plliézi
l'étâi de menâ la leinga et de devourâ lè vezene
avoué lè deint. Faut adî qu'on ausse oquie à re-
dere et à reprozdî. Et lo ministre de Rollietsat-
Medzeipau (câ cein ne fasaî qu'onna perrotze)
desâi que l'avâi bo et bin fè la remarqua du que
l'étâi lau meniste que nion n'è parfalt, quemet
desâi. N'é pas fauta de vo dere que ti lè coup que
pouâvant sè mourgâ et s'annecî lè z'on lè z'autro,
lâi manquâvant pao.

Demâ, pè vè trâi z'hâore, la grocha Luise de
Medzeipau passâve pè vè lo cimetire de Rolliet-
sat. Justameint, clli dzo quie, lâi avâi z'u on ein-
terrâ et lo marelhî racompliessâi onna fousse.
La Grocha Luise, que l'étâi la pe granda ta-
bousse dau mondo lâi fâ dinse :

— Vo z'âi enterrâ onna fenna ?

— Que na, l'é on homme.

— Eh bin, tsi no, lè z'homme on pao pas lè
z'einterrâ devânt cinq ans aprî lau mort.

— Quaisi-vo, grocha curo ! et porquie ?

— L'è que lè mād'zo l'ant vu que faut cinq ans
po qu'on homme sâi tot mort. Ein ant einclliou
ion que seimbliauv pèri à tsavon. Eh bin ! vo
mè crâirâ se vo volia, mâ s'on lâi betâve dein la
man on verro à vin, fasaî oncora état de clliouère
lè dâi mè de quatr'ans aprî. L'è pocoin que faut
cinq ans.— Et l'è por cein que vo mè demândâvi se
l'étâi onna fenna qu'on enterrâve vouâ.

— Oï.

— Eh bin, l'étâi de bê savâi que pouâve pas
itre onna fenna, du que tsi no, lè fenna l'è dé-
feindu de lè z'einterrâ devânt quizein ans.

— Quaise-tè, vilho pêtairu ! et porquie ?

— L'è que lè mādzo l'ant vu que faut quizein
ans po qu'onna fenna sâi tota morta. Ein ant
einclliou iena que seimbliauv pèryâ à tsavon.
Eh bin ! vo mè crâirâ sè vo volia, mâ quatoze
ans aprî breinnâve oncora la leinga.

MARC A LOUIS.

Mon chez moi. — Revue pour la famille. Som-
maire du n° de septembre : Protestons, par le Dr G.
Krafft. — Les conseils de la modiste : les garnitures
du chapeau, avec figures. — Hygiène. — Souvenirs

de la légion étrangère (1806). Types mexicains, par
Th. du Plessis. — Variétés. — Un geste charitable,
nouvelle inédite, par G. Héritier. — Hors-texte en
couleurs : C'est là-bas ! d'après le tableau d'Alexis
Vautier. — Pot-au-feu : Le chou. — Recettes diver-
ses. — Comment il faut comprendre la peinture,
par Valentin Grandjean. — Travaux féminins. —
Sous les oliviers, nouvelle inédite de Adolphe Ri-
baux.

DANS LE CHAMP DU PASSÉ.

Les certités oubliées.

Et que ne pourrait pas l'homme sur lui-même,
je veux dire sur sa propre espèce, si la vo-
lonté était toujours dirigée par l'intelli-
gence ! Qui sait jusqu'à quel point l'homme pour-
rait perfectionner sa nature, soit au moral, soit
au physique ?

Y a-t-il une seule nation qui puisse se vanter
d'être arrivée au meilleur gouvernement possi-
ble, qui serait de rendre tous les hommes non
pas également heureux, mais moins inégalement
malheureux, en veillant à leur conservation, à
l'épargne de leurs sueurs et de leur sang par la
paix, par l'abondance des subsistances, par les
aisances de la vie et les facilités pour leur pro-
pagation ? Voilà le but moral de toute société qui
chercherait à s'améliorer.

Et pour le physique, la médecine et les autres
arts dont l'objet est de nous conserver, sont-ils
aussi avancés, aussi connus que les arts destruc-
teurs enfantés par la guerre ?

Il semble que de tout temps l'homme ait fait
moins de réflexions sur le bien que de recher-
ches pour le mal ; toute société est mêlée de l'un
et de l'autre ; et comme de tous les sentiments
qui affectent la multitude, la crainte est le plus
puissant, les grands talents dans l'art de faire
du mal ont été les premiers qui aient frappé l'es-
prit de l'homme ; ensuite ceux qui l'ont amusé
ont occupé son cœur ; et ce n'est qu'après un
trop long usage de ces deux moyens de faux bon-
heur et de plaisir stérile, qu'enfin il a reconnu
que sa vraie gloire est la science, et la paix son
vrai bonheur.

(Les Epoque de la Nature.) BUFFON.

RÉMINISCENCE DU JEUNE FÉDÉRAL

Le gâteau aux pruneaux.

C'ÉTAIT dimanche dernier le Jeune fédéral. Ce
qu'on a mangé de gâteaux aux pruneaux !

C'est une tradition, une de ces bonnes tra-
ditions qui ne meurent pas, qui ne peuvent mourir.
A l'évoquer seulement, on hume déjà avec
délices le parfum savoureux du gâteau aux pru-
neaux et l'eau vous en vient à la bouche.

Et cette année, on a pu d'autant mieux sacri-
fier à la tradition que les pruneaux abondent,
les arbres plient, les branches craquent sous le
poids des fruits mûrs, d'un bel indigo, presque
noir. Il y en a une telle abondance en certains
endroits qu'un campagnard nous disait : « Voyez-
vous, mossieu, prenez-en seulement ; tout de
même, on ne sait pas qu'en faire ; il y en a trop.
On les donne aux cochons. »

A propos de gâteau aux pruneaux, la Feuille

d'avis de l'allorbe publie le pittoresque croquis que voici. Comme c'est bien ça !

« C'est la saison des pruneaux, des gros pruneaux juteux, sucrés, dans lesquels on mord avec délices. Et puis, c'est le Jeûne. Alors, quand le Jeûne et les pruneaux sont là, aucune force au monde ne peut retenir les Vaudois de faire des gâteaux aux pruneaux. C'est la tradition. Et on y tient, nom de sort !

Ce n'est pas pour faire « fregatze » ; c'est pour employer les pruneaux... D'ailleurs, le plus souvent, le gâteau est l'élément principal, unique d'un repas. Avec une tasse de café ou de chocolat, il constitue le souper, et même le dîner. E puis, rave pour ceux qui ne sont pas contents !

A Vallorbe, on le réussit au tout fin. Et vous savez comment on le fait. D'abord, on prend les fruits pour leur enlever les noyaux. Ce sont les enfants que l'on charge de ce travail. Ils se mettent autour du panier, plongent les mains dans la masse tendre et tiède, ouvrent les pruneaux d'un coup habile et en jettent une moitié dans un plat : l'autre moitié, ils... l'avalent, comme de juste. Les enfants aiment à être payés comptant des services qu'ils rendent ; et si le grenadier Flambeau, lui, consentait à se battre pour la gloire et les prunes, eux veulent travailler d'abord pour les prunes, quant à la gloire... Aussi, mettent-ils quelquefois les deux moitiés dans la bouche. Mais la maman gronde : « Tâchez-voir d'en laisser quelques-uns, petits goulus que vous êtes ! »

Les petits goulus se remettent à l'œuvre. Quand ils ont épuisé le panier, ils ont les mains poisseuses. « Ça colle », disent-ils. Et comme cette colle-là est sucrée, ils la lèchent.

Pendant ce temps, on fait la pâte, on l'étend sur la grande plaque... et sur deux ou trois petites. Puis on arrange les fruits un à un jusqu'à ce que le gâteau soit couvert. On « ça » porte alors au boulanger. C'est la maman ou la grande sœur qui va, puis qui retourne chercher la tarte. Dans la rue, quand elle passe, comme on sent bon ! Et les gens sourient. Ils sont heureux de voir ce beau gâteau, cette pâte dorée, ces fruits qui pleurent lentement leur jus. Ils font un petit signe amical à la porteuse.

— Qu'allez-vous faire de tout ça ?

— Ce qu'on va en faire ? Eh ! mon té !...

L'arrivée du gâteau a embaumé la cuisine. On met fiévreusement la table ; on s'assied. La maman coupe de puissantes tranches, les place sur les assiettes. Alors on savoure cette incomparable chose qu'est le gâteau aux pruneaux. On réclame une seconde portion, puis une troisième, puis encore un « tout petit bout comme ça ». Et, quand c'est fini, on pousse un soupir, et on se lève de table, lentement, très lentement.

On voudrait recommencer le lendemain, déjà, ...mais il y a ce diantre de sucre !

Beaux-Arts. — Demain, dimanche, s'ouvrira, au bâtiment Arlaud, à Lausanne, l'exposition annuelle de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses. Cette exposition périodique, qui groupe des talents très divers et, pour la plupart, très indépendants, attire, par cela même, toujours de nombreux visiteurs. Elle sera clôturée le 7 octobre.

L'Arbalète. — « On jeûne ! » c'est à ce thème que le dernier numéro de l'« Arbalète » est consacré. Sujet d'actualité s'il en fût. Si le Jeûne fédéral n'est plus, depuis longtemps, un jour de privations, nous commençons à connaître un autre jeûne... Cette réalité amère, les rédacteurs et caricaturistes de l'« Arbalète », — Clément, Hayward, Grin, Goerg, etc., — l'accueillent avec la gaîté, essentiellement communicative, qui leur est coutumière. Ils en ont fait de la prose, des vers et d'amusants dessins. L'« Arbalète » est en vente dans tous les kiosques et dépôts de journaux.

Des cartes sucre et riz, s. v. p. — L'office cantonal de ravitaillement, à Lausanne, a reçu d'une municipalité la demande que voici :

« Auriez-vous l'obligeance de nous expédier de suite quelques cartes sucre et riz pour allants et

venants, soit Allemands, étrangers et nouveaux-nés. »

Ces Allemands qui semblent n'être pas des étrangers et ces nouveaux-nés qui se fauillent parmi les allants et venants et réclament déjà du sucre et du riz !

Etrange, en vérité.

DOU FO NOVI

(Palois de la Gruyère).

LYÖDINA dè-j'ignon è Fanchon dou pan koué ch'èthan pa rëyuchè du l'y avi grantin. Lyödina, apri avi barjakà ou'n' ourèta avi Fanchon, ly fà :

— Chin ke lè dzin puyon invintà ! Moujädè-yè ! m'avan de ke vo j'avà perdu la titha !

— Vo vèdè kemìn on chè pou fyà i novi, ly rëbrekè Fanchon : à mè, m'an ari de ke vo j'avà retròvâ la vouthra !

TOBI DI J'ÉLYUDZO.

MINET PHILOSOPHE

L vaut mieux être un chat qu'un homme, car le chat passe son temps à se promener, dormir et manger, tandis que l'homme use ses jours et ses forces à des travaux pénibles et inutiles.

Il y a parfois de profondes divergences qui me séparent de l'homme : ainsi, quand il est au comble de ses aises sur un meuble, moi, c'est souvent dessous que je le suis.

D'en haut l'homme paraît plus petit, d'en bas, il paraît plus grand ; moi seul suis toujours égal à moi-même.

La plus grande différence entre moi et l'homme, c'est que je suis occupé quand il dort, tandis que je dors quand il est occupé.

Ces hommes n'ont aucune communauté de sentiments. L'un m'appelle et l'autre me chasse pour un même débris de viande que je sollicite. Celui qui me le donne aujourd'hui, me le refusera demain. Nous chats, nous manifestons plus d'esprit de suite.

Il y a des gens qui vont sur l'eau, d'autres dans les airs. Quant à moi, je ne suis pas si ambitieux, la terre me suffit, et d'ailleurs je la trouve plus solide.

Mon *sur-sum corda*, à moi, c'est : sur les murs et sur les toits.

Impression d'art : Oh ! la splendeur et la magie d'un coucher de lune sur une forêt de cheminées, quand surtout elle disparaît dans l'une d'entre elles, sans faire de fumée !

Chez nous, les vertus familiales sont peu cultivées ; on s'oublie bien vite et puis l'on se bat. S'arracher du poil, c'est d'ailleurs une façon à nous de rompre avec le passé.

Il y a plusieurs choses qui sont au-dessus de mon intelligence, par exemple, ma descendance du côté paternel.

La rue est pleine d'animaux brynants et mal-faisants. Il y en a dont les pieds tournent et qui, le soir, ont des yeux luisants ; ils vont vite, font beaucoup de bruit et sentent très mauvais. Ils emportent l'homme dans des lieux inconnus, pour le dévorer.

Réflexion amoureuse : J'aime cette chatte pour la parfaite obliquité de son regard et le port altier de sa queue.

Un jour, on me mit dans une cage et on me transporta dans un lieu où il y avait d'autres cages avec des chats dedans. Et beaucoup de gens passaient et repassaient pour nous voir. Vraiment, nous ne prendrions pas tant de peine à contempler ainsi les hommes !

Conseils d'une mère à son fils : Mon enfant, quand tu vas dehors, suis plutôt le bas des murs, lentement, l'arrêtant et regardant parfois en arrière, mais toujours traverse la rue en courant. Si un chien aboie contre toi, n'aie pas peur de tout ce vain bruit, mais fais-lui face, élève et arrondis ton dos, puis, dans les moments de répit, subrepticement rapproche-toi d'un arbre et d'un bond, saute et grimpe-s'y. Quand tu seras en haut, ne t'occupe plus du vilain.

EMMANUEL MORAZ.

Spectacle de la « Muse » — Notre excellente société d'art dramatique donnera son prochain spectacle au Grand Théâtre, vendredi 28 septembre, à 8 h. 15 du soir. Elle a monté une œuvre populaire et de grande envergure : « *L'Assommoir* », drame réaliste à grand spectacle en 5 actes et 9 tableaux d'après le célèbre roman d'Émile Zola. Les scènes comiques y alternent avec les situations les plus dramatiques.

La Muse ne pouvait choisir un ouvrage qui soit plus d'actualité. Il n'a pas été écrit de réquisitoire plus violent contre l'alcoolisme.

Les bals. — Extrait d'un rapport présenté au Synode de l'Eglise nationale :

« Les autorités communales font respecter l'article 32 de la loi qui interdit l'organisation d'un bal sans leur autorisation. On cite une ou deux exceptions dans trois arrondissements. Dans une paroisse, paraît-il, l'on danse en tout temps à l'auberge, sans autorisation, jusqu'à 10 1/2 h. Un rapport signale une commune qui n'apporte que cette simple restriction à la durée du bal : « Il faudra seulement clôturer le bal assez tôt pour que tout le monde soit rentré pour gouverner. »

Le Conteur vaudois n'empicrera pas sur les attributions du Synode ; mais il lui semble que le cas de cette commune où l'on ne valse que jusqu'à l'heure de « gouverner » le bétail est trop joli pour encourir les sévérités de la loi.

SI ÇA SE DÉCROCHE !...

Nous sommes au funiculaire Lausanne-Signal. Une joyeuse société entre en voiture : une dame, une jeune fille, deux messieurs, puis deux internés.

Gaston, à sa femme : Mais entre donc ma bonne amie ; tu es ridicule.

Madame : Je l'assure, Gaston, que j'ai une peur énorme d'entrer dans cette voiture. Pense donc, si ça allait se décrocher, qu'elle marmelade !

Un interné : La crainte de madame n'est pas sans fondement. On voit très souvent les corsets des dames décrochés, sans que la dame s'en aperçoive. Cela donne à réfléchir.

La demoiselle : Voyons, Madame, du courage, on ne meurt en somme qu'une fois. Et ce serait si vite fait.

Madame : C'est cela ! Et ma vieille mère donc, croyez-vous que cela lui ferait si plaisir que ça de me voir rentrer en marmelade ?

Gaston : Mais, je t'en prie, ma chère amie, calme-toi donc et entre. Vrai, ça devient ridicule ; tu prends tout au tragique.

(Madame entre.)

Tous : A la bonne heure !

Un monsieur : Voilà le coup de sifflet, on part ! Si le crochet ne manque pas, nous ne risquons rien. (Une secousse, le train part.)

Madame : Ah ! mon Dieu, cette secousse !

Un interné : Ce n'est rien, Madame, c'est un des crochets qui a manqué. Mais il en reste un autre qui tient bon. Tout va bien.

(Dans le tunnel.)